

Rapport annuel 2021

Caisse de retraite professionnelle de l'Industrie vaudoise de la construction

1'965

ENTREPRISES AFFILIÉES

14'485

ASSURÉS ACTIFS

6'290

BÉNÉFICIAIRES DE RENTES

TOTAL DU BILAN

2'838.4 mio CHF

PERFORMANCE 2021

7.6%

TAUX DE COUVERTURE

118.6%

TAUX D'INTÉRÊT LPP

2.25%

COTISATIONS FACTURÉES

159.6 mio CHF

PRESTATIONS RÉGLEMENTAIRES

131.2 mio CHF

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Organes	5
Bilan	6
Compte d'exploitation	7
Placements	8
Performance	9
Effectif au 31.12.2021	10-11
Financement et prestations	12-13
Éléments actuariels	14
Rapport de l'organe de révision	15

Chers assurés, Chers affiliés, Chers lecteurs,

L'année 2021 a été marquée par la reprise économique et une très bonne performance pour les caisses de pension en Suisse. La Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction (CRP) a quant à elle obtenu un très bon rendement de ses placements en 2021 (+7.57%). Selon la décision du Conseil de fondation du 11 février 2022, un intérêt de 2.25% a été octroyé sur votre avoir de vieillesse pour l'année 2021.

Face à un environnement en constante évolution, la CRP a pris des mesures pour s'adapter aux nouvelles dispositions légales. Le Conseil de fondation a ainsi approuvé des modifications réglementaires. Des changements qui touchent notamment la 7ème révision de l'AI, à la suspension à titre provisionnel du versement de la rente, ainsi qu'aux mesures en cas de négligence de l'obligation d'entretien. Nous restons engagés à maintenir une gestion prudente et conforme aux normes en vigueur.

À la fin de l'année 2021, la CRP a un taux de couverture de 118.6%. Cette excellente santé financière résulte de la gestion sûre et durable de la Caisse. Tant au niveau de sa gestion opérationnelle que de ses placements. L'institution continue son développement immobilier local dans différentes régions du canton de Vaud comme Yverdon et Bussigny.

En conclusion, nous tenons à remercier les membres du Conseil de fondation pour leur implication active dans la gestion de la CRP, ainsi que nos collaborateurs qui ont œuvré avec dévouement tout au long de cette année écoulée. Nous souhaitons également adresser nos remerciements à vous, chers assurés et affiliés, pour votre confiance et votre soutien continu dans la réalisation de notre mission à long terme : assurer une gestion durable de votre prévoyance professionnelle. Nous croyons fermement en une gestion responsable et dans l'intérêt d'une économie réelle, pour garantir les retraites d'aujourd'hui et de demain.

CONSEIL DE FONDATION

Délégation patronale

Jean-Marc Demierre	président
Michel Ducommun	membre
Baptiste Monnard	membre
Philippe Musitelli	membre
Nils Rentsch	membre
Georges Zünd	secrétaire

Délégation des assurés

Nicolas Rochat	vice-président
Arnaud Yves Bouverat	membre
Pietro Carobbio	membre
Dario Chiaradonna	membre
Thierry Lambelet	membre
Francisco J. P. Machado	membre

COMITÉ DES PLACEMENTS

Représentants des employeurs

Jean-Marc Demierre
Georges Zünd

Représentants des employés

Yves Defferrard (jusqu'à fin mai 2021)
Pietro Carobbio (depuis juin 2021)
Nicolas Rochat

COMMISSION TECHNIQUE

La commission technique est composée de deux représentants du secrétariat et de deux représentants des salariés. Elle est chargée de prendre position sur les cas particuliers.

Carla de Matos	Caisse AVS 66.1	Nicolas Rochat	UNIA
Daniel Stürzinger	Caisse AVS 66.1	Pietro Carobbio	UNIA

La commission technique n'a pas été consultée durant l'année 2021.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

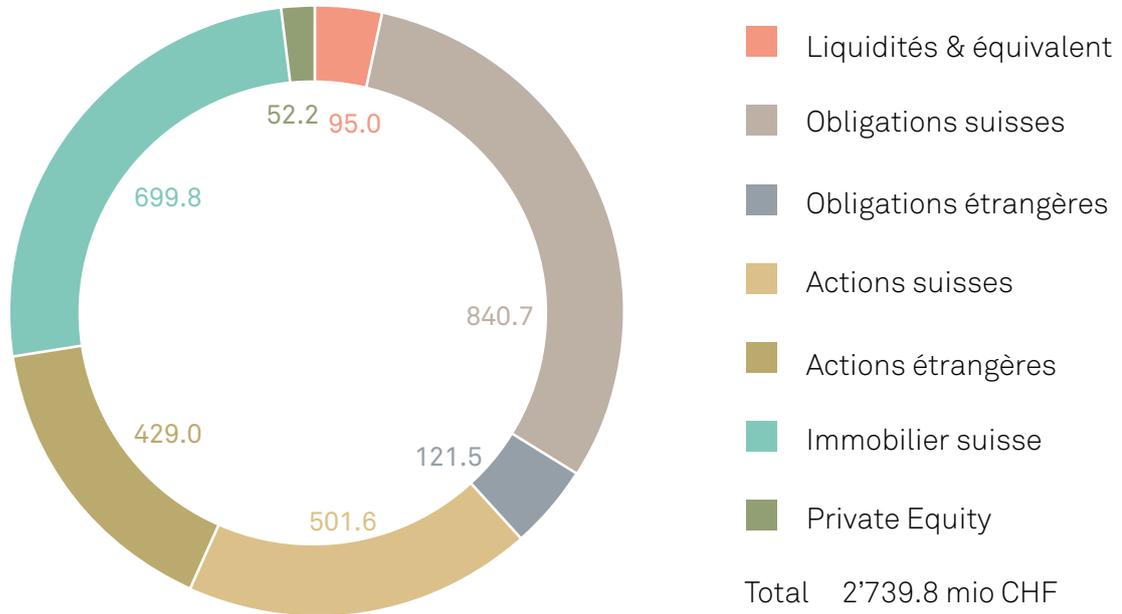
Actif	au 31.12.2021	au 31.12.2020
Liquidités et placements	2'795'349'326.85	2'608'638'004.34
Comptes de régularisation d'actifs	43'122'162.13	46'825'334.27
Actifs provenant de contrats d'assurances	9'802.15	46'556.50
Total de l'actif	2'838'481'291.13	2'655'509'895.11
Passif	au 31.12.2021	au 31.12.2020
Dettes	6'723'511.41	724'987.43
Comptes de régularisation de passifs	1'940'811.70	2'125'958.99
Réserves de cotisations d'employeurs	6'186'951.05	5'820'823.35
Provisions non techniques	3'356'000.00	3'776'000.00
Capitaux de prévoyance & provisions techniques	2'240'111'604.04	2'199'146'857.73
Fonds de la rente transitoire	137'770'374.75	130'609'080.40
Réserve pour fluctuations de valeurs	432'998'000.00	313'286'187.21
Capital de la fondation	20'000.00	20'000.00
Total du passif	2'838'481'291.13	2'655'509'895.11

COMPTE D'EXPLOITATION 2021

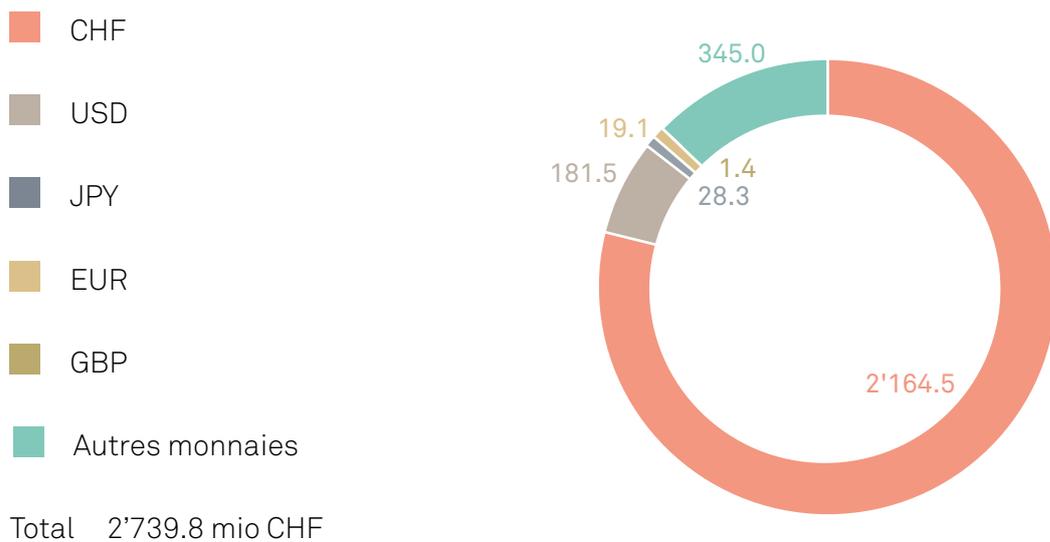
	2021	2020
Cotisations	127'039'196.71	122'554'860.49
Prestations d'entrée	46'818'738.88	42'609'389.17
Prestations réglementaires	-85'058'592.97	-76'295'690.93
Prestations de sortie	-84'876'274.45	-63'947'329.88
Constitution/dissolution des capitaux de prévoyance et provisions techniques	-41'001'500.66	-82'064'217.48
Réserves de cotisations d'employeurs	-366'127.70	2'149'670.50
Prestations d'assurances	-5'724'264.30	-5'885'278.10
Résultat net des placements	206'004'729.95	100'305'583.86
Constitution/dissolution des provisions non techniques	420'000.00	912'000.00
Autres produits	90'433.12	57'759.30
Frais d'administration	-8'951'106.01	-8'727'690.60
Excédent / perte avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	129'085'850.97	2'085'509.08
Réserve de fluctuation de valeurs des titres	-119'711'812.79	-2'085'509.08
Excédent / Perte	0.00	0.00



ALLOCATION PAR CLASSE D'ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN MIO CHF)

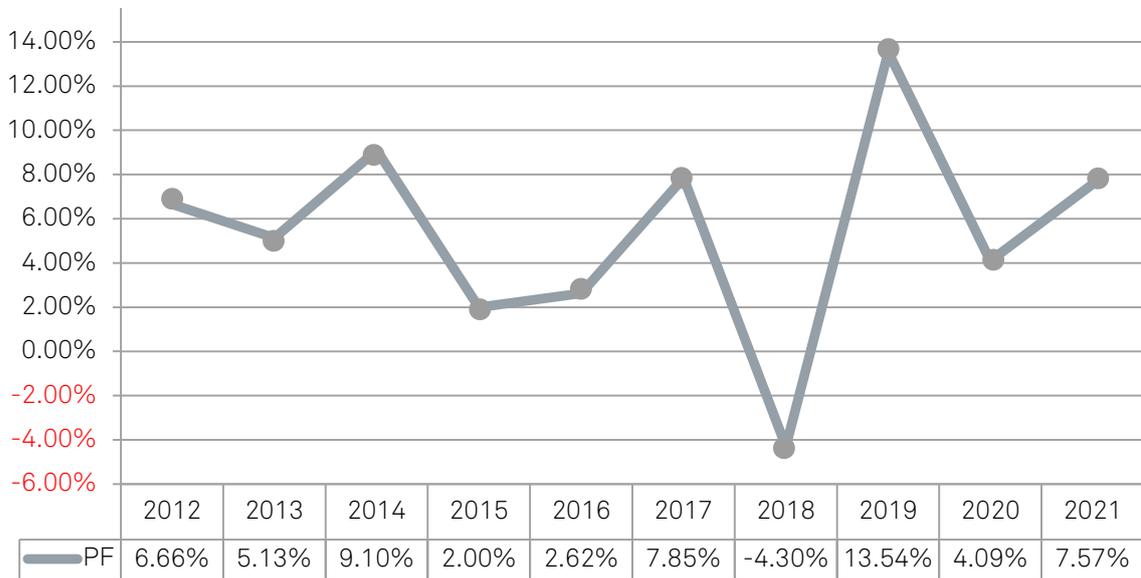


ALLOCATION PAR MONNAIE AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN MIO CHF)

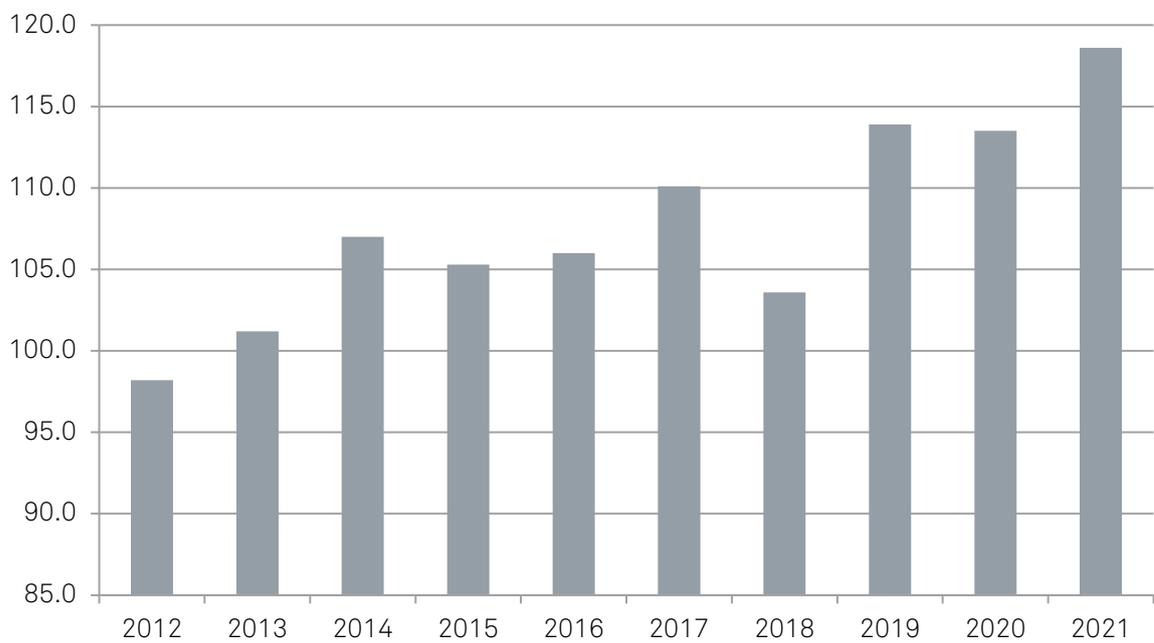


PERFORMANCE

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE (EN %)



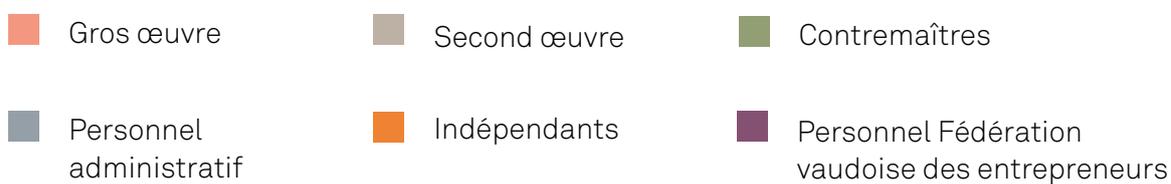
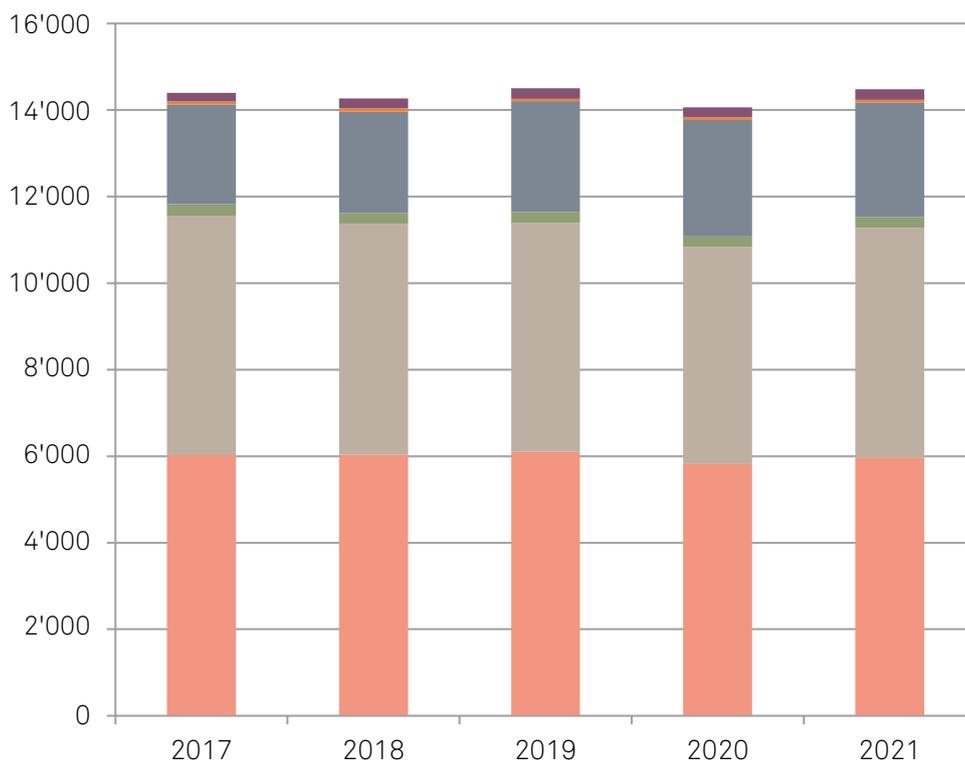
DEGRÉ DE COUVERTURE (EN %)



EMPLOYEURS

	2021	2020	2019	2018	2017
Entreprises affiliées à la CRP	1'965	1'995	2'184	2'199	2'213

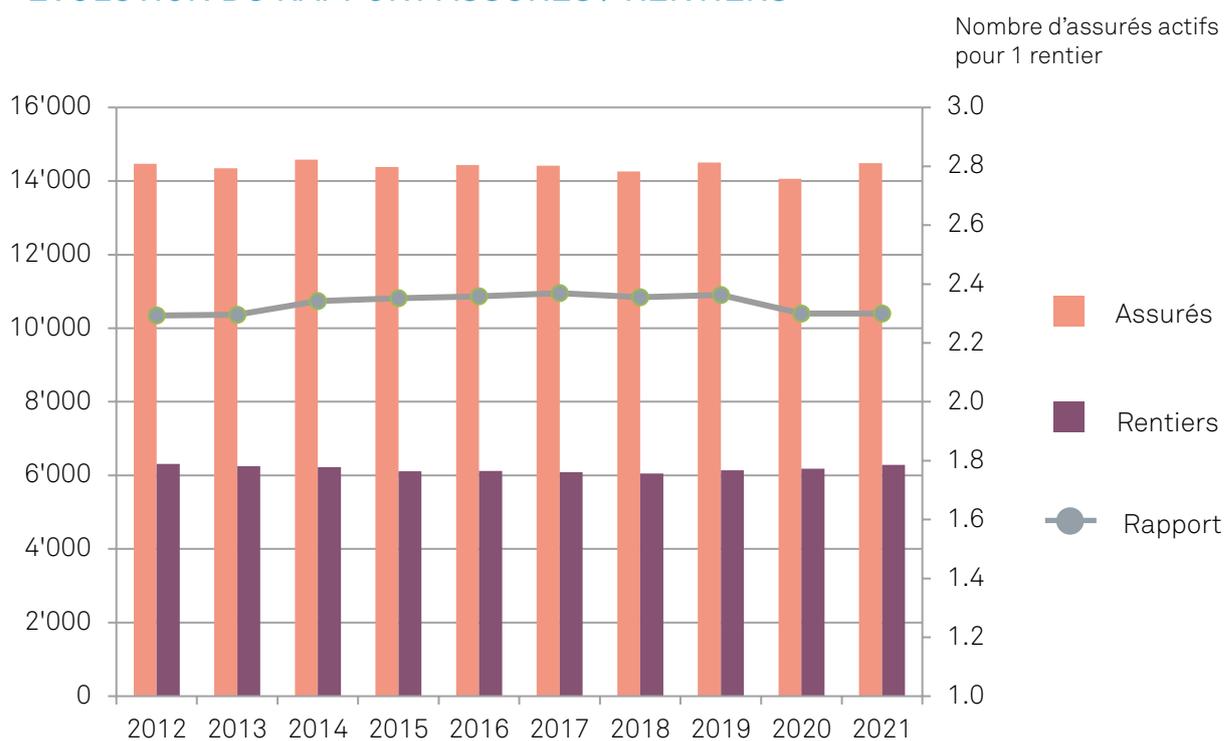
ASSURÉS ACTIFS



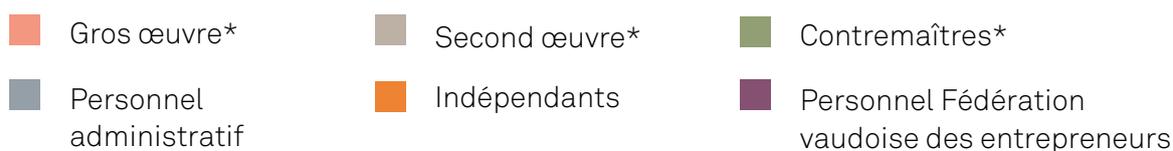
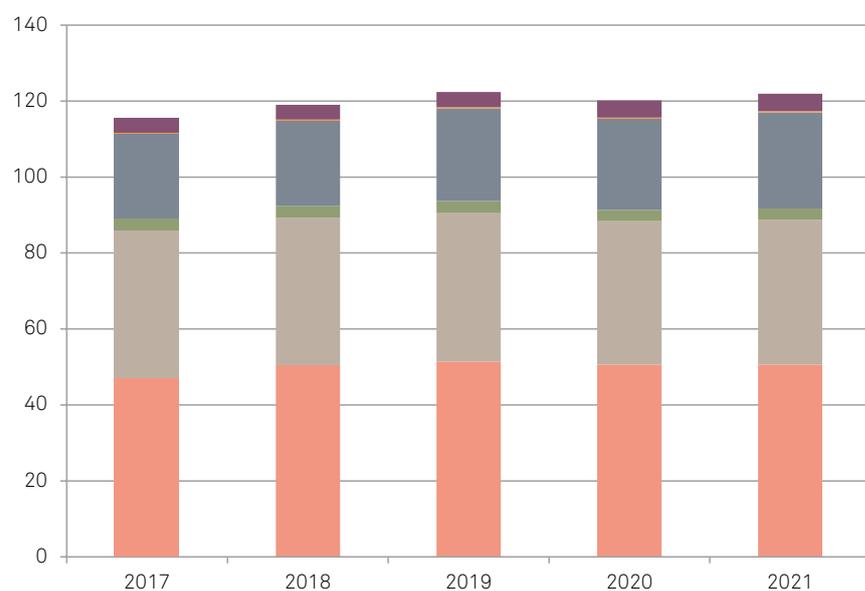
RENTIERS

	2021	2020	2019	2018	2017
Rentes de retraite	2'539	2'542	2'485	2'412	2'372
Rentes d'invalidité	722	702	782	826	887
Rentes de conjoint	1'673	1'724	1'738	1'750	1'760
Rentes d'enfant	549	429	458	488	493
Rentes transitoires	807	783	674	580	575
Total	6'290	6'180	6'137	6'056	6'087

ÉVOLUTION DU RAPPORT ASSURÉS / RENTIERS



COTISATIONS (EN MIO CHF)

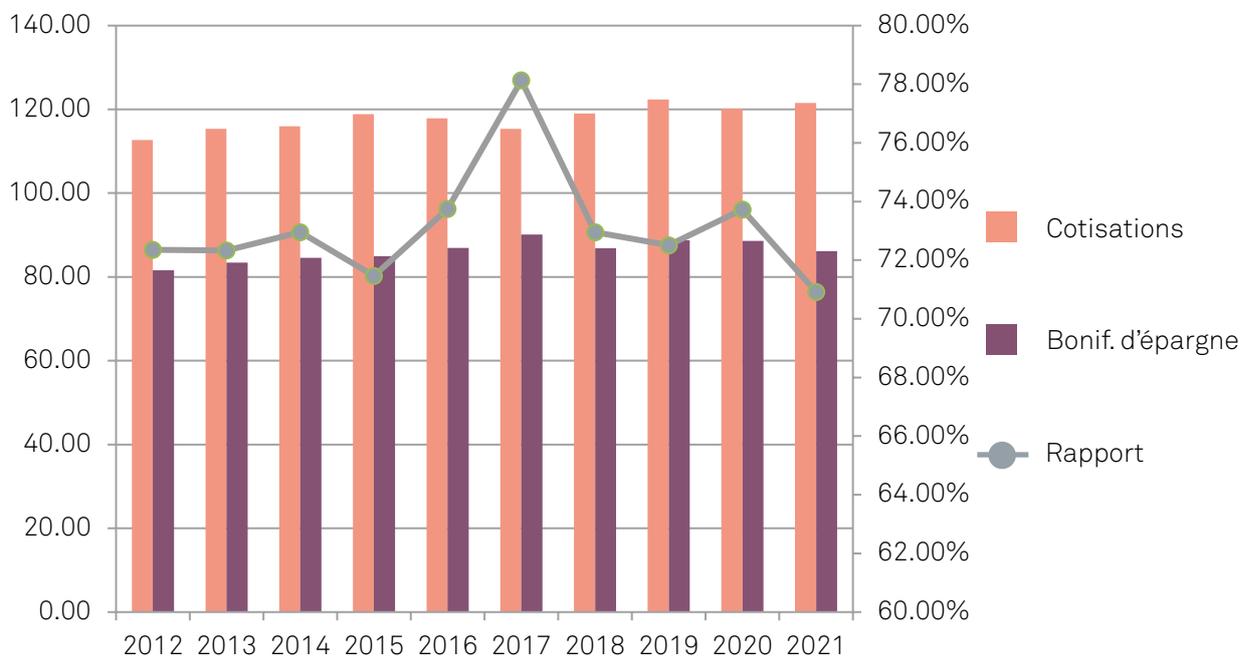


* Soumis aux conventions collectives de travail

RENTES (EN MIO CHF)

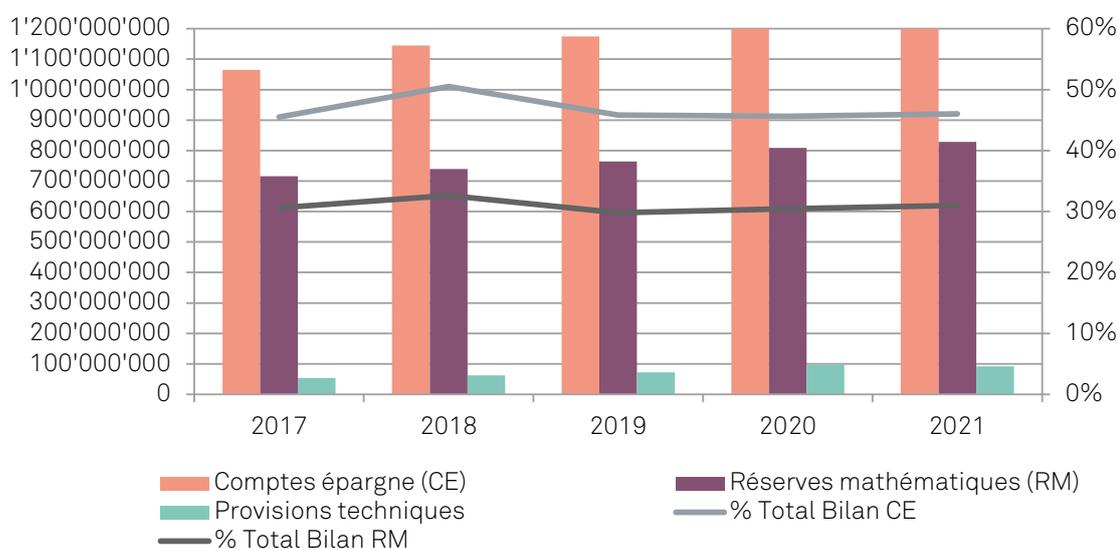
	2021	2020	2019	2018	2017
Rentes de retraite	35.5	31.9	30.7	29.3	28.3
Rentes d'invalidité	11.1	11.0	12.0	11.9	12.1
Rentes de conjoint	10.9	9.9	9.6	9.4	9.0
Rentes d'enfant	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Rentes transitoires	46.2	42.1	36.6	32.9	30.1
Total	104.9	90.1	84.7	84.7	80.7

COTISATIONS ET BONIFICATIONS SUR LES COMPTES ÉPARGNE (EN MIO CHF)



La différence entre la somme des cotisations encaissées et celle des bonifications d'épargne créditées sur le compte épargne des assurés sert à financer les risques inhérents à l'activité d'une fondation de prévoyance, ainsi que les charges de celle-ci, dont les frais administratifs font partie. Pour la Caisse, où la solidarité entre les assurés est forte, l'évolution de ce ratio « Bonifications – cotisations » doit être particulièrement suivi.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN CHF)



En 2021, la CRP a appliqué un taux d'intérêt LPP de 2.25% pour rémunérer les comptes d'épargne et un taux d'intérêt technique de 2% sur les réserves mathématiques.

PROVISIONS TECHNIQUES (EN MILLIERS CHF)

	2021	2020	2019	2018	2017
Fluctuation des risques décès & invalidité	10'000	10'000	10'000	10'000	9'700
Adaptation des bases techniques	4'296	20'904	15'827	11'469	7'395
Abaissement du taux technique	17'240	8'450	0	0	0
Maintien du taux de conversion	60'200	57'900	46'400	41'000	36'100
Total	91'736	97'254	72'227	62'469	53'495

L'objectif de la provision de fluctuation des risques a été déterminé dans le cadre de la dernière expertise actuarielle à fin 2019. Pour rappel, dans notre expertise nous recommandons de maintenir le montant de CHF 10'000'000 tel qu'il avait été déterminé dans l'expertise précédente, bien que l'objectif effectivement évalué se situe en-dessous. Ce maintien vise à couvrir les incertitudes liées à une baisse future du taux technique et à l'introduction des nouveaux plans de prévoyance des assurés hors CCT.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision, la Fiduciaire Favre Révision SA, a la responsabilité de contrôler que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Il a ainsi vérifié que :

- L'organisation et la gestion de la CRP étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et qu'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution ;
- Les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires ;
- Les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales ;
- Les mesures destinées à la loyauté dans l'administration de la fortune étaient prises, et que le respect du devoir de loyauté et la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême ;
- Les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d'assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- Les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance ;
- Les opérations avec des proches annoncées garantissent les intérêts de l'institution de prévoyance.

L'organe de révision a abouti à l'appréciation que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 étaient conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

entrepreneurs!
fédération vaudoise
—
**PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE**

Caisse AVS 66.1
Route Ignace Paderewski 2
Case postale
1131 Tolochenaz

T 021 619 20 00
2epilier@avs66-1.ch
www.avs66-1.ch